

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation (ordinaire)
Titre : Riponne : quid de la présence policière passée et des interdictions de périmètre devenues la panacée ?
Initiant-e(-s) : Ilias Panchard

Lors du débat sur l'interpellation urgente « *Le futur espace de consommation sécurisée de la Riponne sera-t-il adapté à l'évolution des besoins ?* » (Pierre Conscience, EaG) du 12 septembre 2023, plusieurs questions adressées au Municipal Pierre-Antoine Hildbrand n'ont pas débouché sur une réponse complète.

Cette interpellation ordinaire a pour but d'obtenir des informations écrites détaillées sur deux éléments fondamentaux en lien avec la politique de sécurité déployée récemment sur la place de la Riponne en lien avec la présence de personnes toxicomanes et l'installation prochaine du nouvel espace de consommation sécurisé.

Ces éléments de réponse permettraient de mieux analyser les mesures prises par la Municipalité et, surtout, leur appréciation critique par le Conseil communal.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) Quelle a été la présence policière sur la place de la Riponne et ses environs (nombre de policier-e-s, fréquence, heures de présence, etc.) lors des 12 mois précédant le débat récent à ce sujet au Conseil (septembre 2023) ? Respectivement lors des 24 mois précédents ?
 - 2) Si l'on considère, comme la Municipalité l'a affirmé récemment dans le débat public, qu'une présence policière éloignerait le trafic de drogues et les personnes toxicomanes, comment la Municipalité explique-t-elle sa décision de ne déployer qu'une présence policière infime sur la place de la Riponne et ses environs pendant de longs mois ?
 - 3) Concernant les interdictions de périmètre, la Municipalité peut-elle nous expliquer pourquoi cette solution longtemps considérée comme peu efficace – notamment dans le cadre de la mendicité - devient tout d'un coup à ses yeux une solution optimale et efficace dans le cas de sa lutte contre la présence de personnes toxicomanes ?
 - 4) À l'aune des réponses aux questions précédentes, comment la Municipalité analyse-t-elle sa responsabilité quant à la situation sur la place de la Riponne ? Envisage-t-elle d'autres approches que l'approche sécuritaire présentée à grand renfort de communication ?
-

Lausanne, le 15 novembre 2023

Signataire(s) :

